



ENGAGEMENT DE PRINCIPE

IMPORTANT : Date limite de dépôt
Le vendredi 13 mai 2022 avant 12H00 à la FTV

Droits d'inscription par équipe :

- | | |
|--------------------------------|--------------------------------|
| - Cadets Garçons : 40.000 XPF | - Entreprises : 40.000 XPF |
| - Juniors Garçons : 40.000 XPF | - Juniors Filles : 40.000 XPF |
| - Seniors Hommes : 40.000 XPF | - Séniors Femmes : 40.000 XPF |
| - Vétérans Hommes : 40.000 XPF | - Vétérans 50 ans : 40.000 XPF |
| - Mixtes : 40.000 XPF | |

Cet imprimé est à remplir et à renvoyer le vendredi 13 mai 2022 avant 12H00 à la FTV :

- Dépôt directement au Fare Hotu de la « Fédération Tahitienne de Va' a » (FTV)

Cet engagement ne sera déclaré définitif qu'après validation par la FTV de vos documents d'engagement et versement de la totalité de vos droits d'inscription devant intervenir au plus tard le 13 mai 2022 avant 12H00. Tout retard sera pénalisé de 10.000 XPF (sauf clubs étrangers).

Remplir 1 imprimé par équipe

Cocher votre catégorie :

- Cadets Garçons Juniors Garçons Juniors Filles Entreprises Mixtes
 Séniors Hommes Séniors Femmes Vétérans Hommes Vétérans 50 ans

Nom du Club : **N°**.....

Adresse Géographique :

Boîte Postale :

Téléphone : **Fax :** **Gsm :**

Adresse Email :

Nom et Prénom du Président de l'équipe

A **le**
Le Président du Club
(Dater et signer)